

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL DU MERCREDI 16 FEVRIER 2022

L'An Deux Mille Vingt-Deux, le mercredi seize février à dix-neuf heures, le Comité Syndical, dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Henri MONTELLANICO.

Étaient présents : Henri MONTELLANICO, Josiane CHABERT, Patrick FIORINI, Martine GAUTHERON, Jacques GOLIASSE, Camille LECUNFF-GUILLARD, Jean-Pierre JOURDAIN, Francis PETRICIG, Virginie MAS, Michel JEANNOT, Danièle SANTESTEBAN, Olivier SUSINI.

Étaient excusés : Alexandre BOTELLA (pouvoir à M. FIORINI)

Objet : Débat d'orientation budgétaire 2022

Monsieur le Président présente le rapport d'orientation budgétaire, ci-annexé.

Vu l'avis favorable de la Commission Finances en date du 3 février 2022.

Après délibération,

A l'unanimité, le Comité Syndical :

- **PREND ACTE** de ce rapport d'orientations budgétaires 2022,
- **CONSIDERE** que le débat d'orientation budgétaire s'est déroulé lors de la séance.

AINSI FAIT ET DELIBERE LES JOUR MOIS ET AN SUSDITS ONT SIGNE
AU REGISTRE DES DELIBERATIONS LES MEMBRES PRESENTS.

Le Président du SIM certifie exécutoire la présente Délibération qui sera transmise au représentant de l'État et au Comptable du Trésor Public.

Fait à Saint Laurent de Mure, le 16 février 2022

Le Président



Henri MONTELLANICO